



# Distribution publique de gaz en réseau concédée à **ANTARGAZ**

---

Mission de contrôle 2015

Rapport de contrôle

---

Concessions ANTARGAZ

# CONCESSIONS ANTARGAZ

## PREAMBULE

Le **SDEC ÉNERGIE**, Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados, collectivité en charge de l'organisation du service public de gaz, a conclu en 2005, 2007 et en 2008, des contrats de concession avec la société **ANTARGAZ** pour une durée de 30 ans. Les concessions ont été accordées après mise en concurrence dans le cadre d'une procédure de délégation de service public.

Le concessionnaire **ANTARGAZ** s'est engagé à concevoir, réaliser et exploiter les ouvrages et installations nécessaires au service public de distribution de gaz dans les communes concernées.

Le **SDEC ÉNERGIE**, autorité organisatrice du service public de distribution du gaz, réalise chaque année un audit de contrôle afin de s'assurer de la bonne exécution des clauses des cahiers des charges de concession.

Le présent rapport synthétise les points étudiés en 2015 par le **SDEC ÉNERGIE** à partir des données communiquées par le concessionnaire **ANTARGAZ** au titre de l'année 2015.

### Les 5 communes de la DSP 2005

- DOZULE
- LE MOLAY LITTRY
- SAINT SEVER
- SAINT SYLVAIN
- VER SUR MER

### Les 6 communes de la DSP 2007

- CAUMONT-L'EVENTE
- GRANDCAMP-MAISY
- NOYERS-BOCAGE
- SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE
- THAON
- THURY-HARCOURT

### Les 3 communes de la DSP 2008

- CRICQUEBOEUF
- GRAINVILLE-SUR-ODON
- MONDRAINVILLE

# SOMMAIRE

## 1. LES USAGERS

1.1. Le nombre de raccordements, de consommateurs et leur consommation .....	4
1.2. Les usagers par segmentation de puissance.....	4
1.3. Les consommations en GWh par segmentation de puissance .....	5
1.4. Le montant payé par an par un usager domestique au gaz propane (B0) consommant 15 000 kWh par an.....	5
1.5. Le suivi de la non relève.....	6
1.6. Le suivi de la garantie des services .....	6
1.7. L'accueil .....	6
1.8. La procédure d'impayés et le Fonds de Solidarité Énergie .....	6
1.9. La satisfaction : audit spécifique sur les réclamations .....	6
1.10. Points particuliers concernant la facturation.....	7
1.11. Bilan de la partie usagers .....	7

## 2. LES TRAVAUX

2.1. Le linéaire de réseau réalisé.....	8
2.2. Le nombre de branchements réalisés.....	9
2.3. Bilan de la partie « travaux ».....	11

## 3. LES OUVRAGES DE LA CONCESSION

3.1. Le linéaire de réseau .....	12
3.2. Linéaire de branchement .....	13
3.3. Les citernes de stockage.....	14
3.4. Le nombre de vannes.....	14
3.5 La cartographie des ouvrages.....	16
3.6. Bilan de la partie « ouvrages ».....	17

## 4. LA QUALITE DE FOURNITURE ET LA SECURITE

4.1. Les incidents réellement constatés.....	18
4.2. Les constats, sièges et causes des incidents constatés.....	18
4.3. La durée d'intervention de l'entreprise de maintenance sur incident 2013 .....	19
4.4. Les incidents majeurs.....	19
4.5. La surveillance annuelle des réseaux en exploitation .....	19
4.6. Bilan de la partie « qualité de fourniture et sécurité ».....	20

## 5. LE CONTROLE AU QUOTIDIEN

5.1. Le nombre de dossiers traités, initiés et soldés .....	21
5.2. La répartition des dossiers traités .....	21
5.3 Bilan de la partie « contrôle au quotidien ».....	21

## 6. L'ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIERE

6.1. La valeur brute des ouvrages.....	22
6.2. Les dépenses d'investissement (réseau et branchements) en K€.....	23
6.3. Le droit du concédant.....	24
6.4. Le compte d'exploitation .....	26
6.5. L'audit spécifique sur les prévisions des comptes d'exploitation et sur les inscriptions comptables.....	27
6.6. Bilan de la partie « comptabilité » .....	28

## 1. LES USAGERS

### 1.1. Le nombre de raccordements, de consommateurs et leur consommation

	Concession 2005				Concession 2007				Concession 2008			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Nombre de raccordements cumulés	574	576	616	618	525	552	566	572	197	198	259	271
Nombre de consommateurs cumulés	336	349	364	390	326	355	374	393	129	130	137	153
Nombre de GWh (*) consommés dans l'année	6	5	8	6	6	6	9	6	5	7	8	7

(\*) 1 GWh = 1 000 000 kWh

Le nombre de raccordements augmente très légèrement pour les 3 concessions (+1%). Cette évolution pourrait laisser entrevoir une stagnation de leur développement. Le nombre de consommateurs augmente en moyenne de 7% pour les trois concessions. La consommation baisse en moyenne de 23%.

### 1.2. Les usagers par segmentation de puissance

GAZ PROPANE - Nombre d'utilisateur		Concession 2005				Concession 2007			
		2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Particuliers	B0' (de 0 à 6 000kWh)	16	17	16	16	3	6	6	8
	B0 (> 6 000 kWh)	136	147	149	159	126	136	139	152
Professionnels et collectivités	B1 (< 150 000 kWh)	16	16	16	16	16	19	18	18
	B2 (de 150 001 à 300 000 kWh)	3	4	4	4	2	3	5	3
	B3 (> 300 000 kWh)	9	9	10	11	10	10	10	10
Social et collectivité (consommation consolidée)	S1 (< 150 000 kWh)	-	-	-	-	-	-	-	-
	S2 (de 150 001 à 300 000 kWh)	-	-	-	-	-	-	-	-
	S3 (> 300 000 kWh)	156	156	169	184	169	181	196	202
<b>Total cumulé du nombre d'utilisateurs</b>		<b>336</b>	<b>349</b>	<b>364</b>	<b>390</b>	<b>326</b>	<b>355</b>	<b>374</b>	<b>393</b>

GAZ NATUREL - Nombre d'utilisateurs		Concession 2008			
		2011	2012	2013	2014
T1	0 à 6 000 kWh	1	-	-	-
T2	6 000 à 300 000 kWh	126	128	135	151
T3	300 000 à 5M kWh	2	2	2	2
T4	> 5M kWh	-	-	-	-
<b>Total cumulé du nombre d'utilisateurs gaz naturel</b>		<b>129</b>	<b>130</b>	<b>137</b>	<b>153</b>

Le nombre d'utilisateurs croît pour toutes les concessions (concession 2005 : +26; concession 2007 : +19; concession 2008 : +16).

Pour les concessions 2005 et 2007, l'augmentation du nombre d'utilisateurs est plus marquée dans les segments de consommateurs : S3 (social) et B0.

On note que les usagers de la tranche S3 représentent 49% des consommateurs. Pour la concession 2008, les usagers de la tranche T2 (6 000 à 300 000 kWh) représentent 99% des consommateurs.

### 1.3. Les consommations en GWh par segmentation de puissance

GAZ PROPANE Consommation en GWh		Concession 2005				Concession 2007			
		2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Particuliers	B0' (de 0 à 6 000kWh)	0.1	-	0.1	-	-	-	-	-
	B0 (> 6 000 kWh)	1.9	1.7	2.4	1.9	2.1	1.5	2.5	2.0
Professionnels et collectivités	B1 (< 150 000 kWh)	0.6	0.5	0.7	0.5	0.6	0.5	0.7	0.4
	B2 (de 150 001 à 300 000 kWh)	0.2	0.3	0.5	0.3	0.1	0.2	0.2	0.2
	B3 (> 300 000 kWh)	1.0	1.2	1.7	1.4	1.6	2.0	3.1	1.8
Social et collectivité (consommation consolidée)	S1 (< 150 000 kWh)	-	-	-	-	-	-	-	-
	S2 (de 150 001 à 300 000 kWh)	-	-	-	-	-	-	-	-
	S3 (> 300 000 kWh)	1.9	1.3	2.2	1.7	2.1	1.5	2.5	1.7
<b>Total cumulé en GWh</b>		<b>5.8</b>	<b>5.1</b>	<b>7.6</b>	<b>5.7</b>	<b>6.5</b>	<b>5.7</b>	<b>9.0</b>	<b>6.0</b>

GAZ NATUREL- consommation en GWh		Concession 2008			
		2011	2012	2013	2014
T1	0 à 6 000 kWh	-	-	-	-
T2	6 000 à 300 000 kWh	1.0	2.0	2.2	1.9
T3	300 000 à 5M kWh	4.5	4.7	5.7	5.2
T4	> 5M kWh	-	-	-	-
<b>Total consommation en gaz naturel GWh</b>		<b>5.5</b>	<b>6.7</b>	<b>7.8</b>	<b>7.1</b>

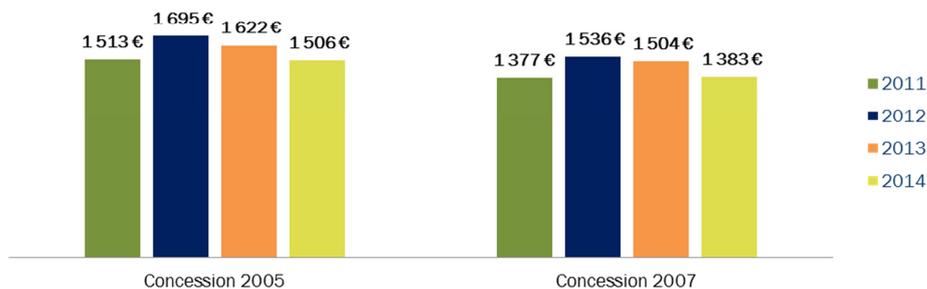
**La consommation baisse en moyenne de 23% pour les 3 concessions.** En ce qui concerne la concession 2008, la baisse des consommations est cependant moindre (-10%). Cette baisse s'explique par des conditions climatiques plus clémentes et par les modalités de facturation mises en œuvre par le concessionnaire (facture sur évaluation des consommations) qui peut amener à des rectifications de consommation sur l'année en cours.

La mise en œuvre d'un nouveau système informatique (SI) en 2015 devrait permettre d'affiner les données de consommations pour les concessions 2005 et 2007.

La consommation des usagers domestiques représente 62% de la consommation globale des concessions 2005 et 2007.

### 1.4. Le montant payé par an par un usager domestique au gaz propane (B0) consommant 15 000 kWh par an

GAZ PROPANE : Evolution du montant payé par un usager consommant 15 000 kwh/an



**On note une baisse importante des tarifs en 2014 liée à une diminution du prix d'achat du gaz.**

### 1.5. Le suivi de la non relève

La relève est effectuée deux fois par an par le prestataire (relève externalisée à 100%).

En 2014, tous les compteurs sont accessibles (à l'exception d'un compteur sur la commune du Molay Littry).

Le nouveau système informatique évoqué précédemment devrait permettre de générer des programmations de tournée de relève.

### 1.6. Le suivi de la garantie des services

Le suivi de la garantie des services telle que fixée par le cahier des charges ne peut être contrôlé par le concédant. En effet, le concessionnaire transmet dans le cadre de l'audit un tableau de synthèse énumérant un nombre de prestations qui ne peuvent être rattachées aux engagements du cahier des charges de concession.

### 1.7. L'accueil

Accueil physique : lieu	Mairie						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Accueil physique : horaires (en cas de besoins)	Sur rendez-vous						
Accueil téléphonique : horaires	9h-17h	9h-17h	9h-17h	9h-17h	9h-17h	-	-

Le service de gestion de la clientèle d'ANTARGAZ Distribution pour les concessions propane 2005 et 2007 se situe à NANCY, 109, Bd d'Haussonville 54000 NANCY.

Pour la DSP 2008 en gaz naturel, le service de gestion se trouve 3 Place SAVERNE 92901 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Les numéros de téléphone des différents services sont :

- Renseignement ANTARGAZ : 32.40 (coût d'un appel local) ;
- Service client : 09.74.75.17.51 (coût de 2 cts d'euros) ;
- Sécurité (24h/24h) : 08.11.00.07.07 (coût d'un appel local). Nota : Le numéro sécurité a évolué en 2014 pour passer sur une numérotation gratuite en 080. Ce numéro est déjà présent sur les factures des usagers, et est remplacé sur les coffrets de comptage lors des contrôles annuels des réseaux.

L'ancien numéro est conservé pour une période de transition de 18 mois.

### 1.8. La satisfaction : audit spécifique sur les réclamations

ANTARGAZ n'a pas mené d'enquête de satisfaction depuis 2009 auprès des usagers des trois concessions. Le concessionnaire a fourni le registre des réclamations sous la forme d'un fichier énumérant le suivi des tâches « réclamations des usagers » réalisé par les opérateurs du concédant.

Pour l'année 2014, 75 réclamations sont recensées, elles concernent principalement le relevé d'index (14%) et des contestations d'échéancier (44%).

### 1.9. Audit ponctuel concernant la facturation

Le concessionnaire a apporté quelques précisions concernant ses modalités de facturation. Le volume consommé facturé à l'utilisateur est une estimation réalisée selon sa consommation annuelle de référence (période antérieure) et de son profil de consommation (station météo de rattachement). Les compteurs sont relevés deux fois par an en avril et en octobre. Ces modalités de facturation peuvent parfois générer des régularisations de facturation.

Le nouvel outil développé par le concessionnaire permettra de détecter automatiquement les contrats qui méritent d'être optimisés. Le concédant souligne l'amélioration à venir en ce qui concerne le conseil tarifaire.

Le concédant a relevé des erreurs dans les données de facturation relatives aux prestations. Le concessionnaire a précisé que ces erreurs liées à une saisie manuelle devraient disparaître avec la mise en œuvre de son nouveau système informatique.

### 1.10. La solidarité

Le concessionnaire a réprécisé sa procédure de gestion des impayés. L'autorité concédante souligne l'importance du délai moyen avant coupure qui est de 116 jours en 2014.

En 2014, 23 usagers ont été coupés pour non-paiement. Le concessionnaire a précisé que lorsqu'un usager est coupé, celui-ci doit dans la majorité des cas, acquitter l'ensemble de sa dette avant de pouvoir être réalimenté en gaz.

La société ANTARGAZ se refuse à contribuer au Fond Solidarité Énergie.

Le concédant a sollicité une facturation gracieuse des prestations pour impayés dans le cas d'attribution d'une aide financière (CCAS /SDEC ÉNERGIE). Le concessionnaire a refusé cette demande.

### 1.11. Bilan de la partie usagers

<b>Points forts</b>	La mise en œuvre du nouveau système informatique pour le suivi de garantie des services et les optimisations tarifaires
	La gestion des impayés d'énergie
<b>Points en attente ou à améliorer</b>	Stabilisation du développement des concessions (peu de raccordements réalisés en 2014) et ralentissement de l'évolution de la commercialisation
	Participer financièrement au Fond de Solidarité Énergie et facturation gracieuse des prestations dans le cadre de l'attribution d'une aide financière
	Fiabiliser la facturation des prestations.

## 2. LES TRAVAUX

Le contrôle des 3 concessions 2005, 2007 et 2008, pour la partie « TRAVAUX », s'intéresse aux travaux réalisés par le concessionnaire ANTARGAZ sur les réseaux au regard de ses obligations contractuelles au cours de l'année 2014. Les informations analysées peuvent concerner :

- les travaux d'extension des réseaux,
- les travaux de densification des réseaux (c'est-à-dire les raccordements sans extension),
- les travaux de renforcement,
- les travaux de renouvellement,
- les travaux de maintenance,
- les branchements créés,
- les informations aux communes, aux usagers et au SDEC ÉNERGIE à l'occasion de ces travaux (études de rentabilité, dossier travaux, etc.)...

Pour étendre les réseaux de distribution publique de gaz sur les 3 concessions, ANTARGAZ rencontre individuellement l'ensemble des communes pour connaître leurs prévisions de travaux et d'urbanisation.

Pour l'ensemble des concessions, depuis 2010 et l'atteinte des engagements contractuels de linéaire, le concessionnaire est entré dans une phase de densification et d'extension des réseaux en fonction des demandes, dans le respect des prescriptions des cahiers des charges.

### 2.1. Le linéaire de réseau réalisé

Longueur de canalisation posée en m (hors branchement)	Concession 2005			
	2011	2012	2013	2014
Dozulé	763	-	745	66
Le-Molay-Littry	-	-	-	-
Saint-Sever-Calvados	75	-	-	-
Saint-Sylvain	-	-	-	-
Ver-sur-Mer	-	-	-	-
<b>Total par année</b>	<b>838</b>	<b>-</b>	<b>745</b>	<b>66</b>

Sur la concession 2005, le linéaire de canalisations posées par ANTARGAZ évolue peu. En 2014, comme en 2013, des canalisations ont été posées par le concessionnaire uniquement sur la commune de Dozulé (rue du Mesnil Dâ).

Longueur de canalisation posée en m (hors branchement)	Concession 2007			
	2011	2012	2013	2014
Caumont l'Éventé	28	-	-	-
Grandcamp Maisy	-	-	70	-
Noyers Bocage	-	-	-	-
Saint Martin de la Lieue	-	-	-	-
Thaon	-	-	44	-
Thury Harcourt	270	414	-	222
<b>Total par année</b>	<b>298</b>	<b>414</b>	<b>114</b>	<b>222</b>

Sur la concession 2007, ANTARGAZ a réalisé des travaux exclusivement sur la commune de Thury-Harcourt (place de l'Europe et rue du Boudaré).

Longueur de canalisation posée en m (hors branchement)	Concession 2008			
	2011	2012	2013	2014
Cricqueboeuf	423	-	-	-
Grainville sur Odon	1 061	-	824	64
Mondrainville	-	-	13	-
<b>Total par année</b>	<b>1 484</b>	<b>-</b>	<b>837</b>	<b>64</b>

Sur la concession 2008, des canalisations ont été posées sur la commune de Grainville sur Odon (rue Georges Guétary). Cette information ne figurait pas dans les fichiers Travaux transmis par le concessionnaire.

Les travaux réalisés en 2014 n'ont pas été précédés de la transmission au concédant des dossiers de travaux (projets gaz). Il est demandé à ANTARGAZ de communiquer au SDEC ÉNERGIE plus régulièrement dans l'année les projets gaz sur le territoire des communes adhérentes, ainsi que les études d'extension, qu'elles soient favorables ou non à leur réalisation.

Une seule rencontre de commune a été organisée en 2014 (St Sylvain). Au 1er trimestre 2015, le concédant n'a pas été associé aux réunions organisées. Il est demandé à ANTARGAZ de reprendre l'organisation de ces réunions physiques ou téléphoniques, en y associant le concédant et en lui communiquant les comptes rendus de ces échanges.

## 2.2. Le nombre de branchements réalisés

Nombre de branchements (nombre de coffrets)	Concession 2005			
	2011	2012	2013	2014
Dozulé	61	1	52	1
Le-Molay-Littry	-	-	0	1
Saint-Sever-Calvados	1	0	0	-
Saint-Sylvain	0	0	0	-
Ver-sur-Mer	1	1	0	-
<b>Nombre de branchements par année</b>	<b>63</b>	<b>2</b>	<b>52</b>	<b>2</b>

Ratios CONCESSION 2005	2011	2012	2013	2014
Longueur moyenne de réseau par branchement (consommateur ou non) en m	29	29	28	28
Longueur moyenne de réseau par consommateur en m	48	47	47	44

Sur la concession de 2005, le linéaire moyen de réseau existant par branchement s'est amélioré, passant de 31 mètres en 2010 à 28 mètres en 2014. Dans le même temps, le linéaire moyen de réseau par branchement par année de pose est passé de 18 à 33 mètres. Il varie fortement d'une année à l'autre (14 mètres en 2013).

Le nombre de branchements inactifs est important sur la concession 2005. Après une diminution importante observée entre 2009 et 2010, leur proportion oscille autour de 40%. En 2014, ce taux atteint 37% des branchements, soit 3 branchements sur 8.

Nombre de branchements (nombre de coffrets)	Concession 2007			
	2011	2012	2013	2014
Caumont-l'Eventé	-	-	-	1
Grandcamp-Maisy	-	1	5	-
Noyers-Bocage	-	-	-	1
Saint-Martin-de-la-Lieue	-	-	-	-
Thaon	-	1	9	-
Thury-Harcourt	34	34	-	4
<b>Nombre de branchements par année</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>14</b>	<b>6</b>

Ratios CONCESSION 2007	2011	2012	2013	2014
Longueur moyenne de réseau par branchement (consommateur ou non) en m	27	26	26	26
Longueur moyenne de réseau par consommateur en m	43	41	39	38

Le linéaire moyen de réseau par branchement de la concession de 2007 s'est amélioré, passant de 29 mètres en 2010 à 26 mètres en 2014. Sur cette même période, le linéaire moyen de réseau posé par branchement et par année de pose, est passé de 43 à 37 mètres. Il était de 8 mètres en 2013.

Le nombre de branchements inactifs est le plus faible sur la concession 2007. Il diminue régulièrement depuis 2010. Leur proportion atteint en 2014, 31% des branchements, soit près de 1 branchement sur 3.

Nombre de branchements (nombre de coffrets)	Concession 2008			
	2011	2012	2013	2014
Cricqueboeuf	11	-	-	-
Grainville sur Odon	57	-	60	12
Mondrainville	2	-	1	-
<b>Nombre de branchements par année</b>	<b>70</b>	<b>-</b>	<b>61</b>	<b>12</b>

Ratios CONCESSION 2008	2011	2012	2013	2014
Longueur moyenne de réseau par branchement (consommateur ou non) en m	38	38	32	31
Longueur moyenne de réseau par consommateur en m	59	58	61	55

Les ratios de la concession 2008 ont évolué entre 2011 et 2014, passant de 38 à 31 mètres. Ils restent significativement supérieurs à ceux enregistrés pour les concessions 2005 et 2007 compte tenu de la pose de 495 m de réseau pour la seule alimentation d'un établissement de santé.

Le nombre de branchements inactifs sur la concession 2008 est conséquent. Après une forte augmentation en 2013, leur proportion diminue en 2014 pour atteindre 44% des branchements, soit près de 2 branchements sur 5.

Pour l'ensemble des 3 concessions, la longueur cumulée moyenne de réseau par branchement reste inférieure à 30 mètres en 2014. Ce résultat démontre que la commercialisation du concessionnaire a été adaptée aux DSP et que les communes desservies avaient un fort potentiel. Ce résultat est encore élevé au regard des obligations du cahier des charges (25 m d'extension par branchement).

Pour améliorer encore l'économie des concessions, il reste à diminuer la longueur moyenne de réseau cumulé par consommateur, par des programmes actifs de densification et de diminution du taux de compteurs inactifs (environ 1 sur 3 en moyenne sur l'ensemble des concessions).

### 2.3. Bilan de la partie « travaux »

<b>Point fort</b>	Concessions 2005 et 2007 : le linéaire de réseau moyen par branchement est inférieur à 30 m.
<b>Points en attente</b>	Une transmission plus régulière des informations des projets de travaux, de leurs éventuelles modifications et des suites données aux dossiers.
	Fournir des informations détaillées sur les moyens dévolus à la densification du réseau et à la gestion des branchements inactifs.

### 3. LES OUVRAGES DE LA CONCESSION

#### 3.1. Le linéaire de réseau

Les engagements des 3 contrats de concessions étant atteints, ANTARGAZ réalise désormais des extensions des réseaux en fonction des demandes.

Concession 2005 Linéaire de réseau en m (hors branchement)	2011	2012	2013	2014
Dozulé	2 951	2 951	3 696	3 762
Le-Molay-Littry	5 138	5 138	5 138	5 138
Saint-Sever-Calvados	4 410	4 410	4 410	4 410
Saint-Sylvain	2 131	2 131	2 131	2 131
Ver-sur-Mer	1 654	1 654	1 654	1 654
<b>Total</b>	<b>16 284</b>	<b>16 284</b>	<b>17 029</b>	<b>17 095</b>

Après une évolution de 4% entre 2012 et 2013, le linéaire de réseau pour la concession 2005 a évolué 10 fois moins entre 2013 et 2014.

Concession 2007 Linéaire de réseau en m (hors branchement)	2011	2012	2013	2014
Caumont-l'Eventé	4 168	4 168	4 168	4 168
Grandcamp-Maisy	2 622	2 622	2 692	2 692
Noyers-Bocage	579	579	579	579
Saint-Martin-de-la-Lieue	700	700	700	700
Thaon	1 054	1 054	1 098	1 098
Thury-Harcourt	4 946	5 360	5 360	5 582
<b>Total</b>	<b>14 069</b>	<b>14 483</b>	<b>14 597</b>	<b>14 819</b>

Les extensions sur la concession 2007 ont permis une augmentation de 1,5% du linéaire de réseau entre 2013 et 2014, contre 0,8% entre 2012 et 2013.

Concession 2008 Linéaire de réseau en m (hors branchement)	2011	2012	2013	2014
Cricqueboeuf	2 250	2 250	2 250	2 250
Grainville-sur-Odon	3 368	3 368	4 192	4 256
Mondrainville	1 955	1 955	1 968	1 968
<b>Total</b>	<b>7 573</b>	<b>7 573</b>	<b>8 410</b>	<b>8 474</b>

Le linéaire de réseau sur la concession 2007 a progressé 10 fois moins entre 2013 et 2014 (+1%), qu'entre 2012 et 2013 (+10%).

### 3.2. Linéaire de branchement

<b>CONCESSION 2005</b> Linéaire de branchement en m	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Dozulé	547	557	883	885
Le Molay Littry	998	998	998	1 001
Saint Sever Calvados	1 051	1 051	1 051	1 051
Saint Sylvain	309	309	309	309
Ver sur Mer	212	215	215	215
<b>Total</b>	<b>3 117</b>	<b>3 130</b>	<b>3 456</b>	<b>3 461</b>

Comme celui du réseau, le linéaire de branchements de la concession 2005 a augmenté 10 fois moins entre 2013 et 2014 (+0,1%) qu'entre 2012 et 2013 (+10). L'évolution est due à des travaux d'extension sur les communes de Dozulé et Le Molay Littry.

<b>CONCESSION 2007</b> Linéaire de branchement en m	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Caumont l'Eventé	884	884	884	886
Grandcamp Maisy	655	669	694	694
Noyers Bocage	78	78	78	79
Saint Martin de la lieue	148	148	148	148
Thaon	157	159	206	206
Thury Harcourt	1 307	1 534	1 534	1 554
<b>Total</b>	<b>3 229</b>	<b>3 472</b>	<b>3 544</b>	<b>3 567</b>

Pour la concession 2007, le linéaire de branchement a évolué de 0,6%, à la suite de demandes d'extensions des réseaux sur les communes de Caumont l'Eventé, Noyers Bocage et de Thury Harcourt.

<b>CONCESSION 2008</b> Linéaire de branchement en m	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Cricqueboeuf	187	187	187	187
Grainville sur Odon	531	531	818	938
Mondrainville	311	311	315	315
<b>Total</b>	<b>1 029</b>	<b>1 029</b>	<b>1 320</b>	<b>1 440</b>

Pour la concession 2008, le linéaire de branchement a augmenté de 9% avec les extensions réalisées sur la commune de Grainville sur Odon.

### 3.3. Les citernes de stockage

<b>Concession 2005</b>					
<b>Type de citernes posées en tonne</b>	<b>1,75 T</b>	<b>3,2 T</b>	<b>6,7 T</b>	<b>12,5 T</b>	<b>Nb total</b>
Dozulé	4	4	-	-	<b>8</b>
Le-Molay-Littry	2	-	2	-	<b>4</b>
Saint-Sever-Calvados	2	-	-	2	<b>4</b>
Saint-Sylvain	-	4	-	-	<b>4</b>
Ver-sur-Mer	-	3	-	-	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>23</b>

En fonction de l'inter distance importante entre certaines demandes d'alimentation en gaz, des réseaux séparés ont été construits sur les communes de St Sever, du Molay Littry et de Dozulé, nécessitant l'implantation de 2 sites de stockages.

L'alimentation en réseau de distribution publique en propane permet ainsi de répondre à ces demandes, contrairement à un réseau en gaz naturel qui doit être jointif.

Le nombre de citerne sur la concession 2005 est constant depuis 2010.

<b>Concession 2007</b>				
<b>Type de citernes posées en tonne</b>	<b>1,75 T</b>	<b>3,2 T</b>	<b>12,5 T</b>	<b>Nb total</b>
Caumont l'Eventé	-	-	2	<b>2</b>
Grandcamp Maisy	-	8	-	<b>8</b>
Noyers Bocage	6	-	-	<b>6</b>
Saint Martin de la Lieue	-	3	-	<b>3</b>
Thaon	4	-	-	<b>4</b>
Thury Harcourt	1	-	2	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>26</b>

Les communes suivantes possèdent 2 sites de stockages :

- NOYERS BOCAGE : ANTARGAZ a créé un réseau public de distribution et a acheté un réseau existant dans un lotissement. En raison de l'éloignement de ces 2 réseaux, il a fallu implanter 2 sites de stockage,
- THURY HARCOURT : un second site de stockage a été créé en 2011 avec une citerne souterraine.
- THAON : en 2013, une nouvelle citerne souterraine a été installée sur un second site de stockage.

Le site de stockage provisoire de la commune de CAUMONT L'EVENTE était constitué de 3 citernes de 1,75 tonne. Elles ont été retirées à la suite de la mise en service du site de stockage définitif implanté dans une nouvelle zone d'activité.

Le nombre de citerne sur la concession 2007 n'a pas évolué depuis 2013.

### 3.4. Le nombre de compteurs

#### Concession 2005 :

La longueur moyenne de réseau posé par compteur est la plus courte pour les communes du Molay Littry et de Saint Sever Calvados du fait des raccordements des logements sociaux aux réseaux gaz. En effet, dans ces communes, environ la moitié des compteurs bénéficient de la tarification sociale. Ce phénomène n'est pas observé sur la commune de Dozulé qui compte également plus de la moitié de consommateurs bénéficiant de tarifs sociaux.

On observe un écart entre le nombre de compteur et le nombre d'usagers consommateurs (9 en 2014). ANTARGAZ explique celui-ci par le fait qu'il s'agit d'un turnover des usagers sur les logements (locataires, vente). Les données sont arrêtées au 31/12 et certains logements sont vacants sans pour autant que le compteur soit retiré, car en attente de l'arrivée d'un nouvel usager.

#### Concession 2007 :

Les communes qui comptent la longueur moyenne de réseau posé par compteur la plus courte sont Caumont l'Eventé et Thury Harcourt. Dans ces communes, plus de la moitié des compteurs bénéficient de la tarification sociale.

Des usagers de Grandcamp Maisy et Thaon disposent également de la tarification sociale.

Comme sur les autres concessions, on observe sur cette concession un écart entre le nombre de compteur et le nombre d'usagers consommateurs (11 en 2014).

#### Concession 2008 :

L'hôpital et de la clinique de Cricqueboeuf sont équipés de compteurs G100 qui ne font pas partie de la concession. Le ratio nombre de compteur / linéaire de réseau ne tient donc pas compte de ces 2 compteurs.

On observe ici également un écart entre le nombre de compteur et le nombre d'usagers consommateurs (20 en 2014).

### **3.5. Le nombre de vannes**

Les vannes permettent d'isoler une partie de réseau défaillant tout en préservant l'alimentation des usagers situés en amont.

<b>Concession 2005 Nombre de vannes</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Dozulé	7	7	7	7
Le-Molay-Littry	14	14	14	14
Saint-Sever-Calvados	10	10	10	10
Saint-Sylvain	7	7	7	7
Ver-sur-Mer	3	3	3	3
<b>Total cumulé vannes</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>41</b>
Linéaire de réseau hors branchement en m	16 284	16 284	17 029	17 095
Linéaire de réseau <b>par vanne en m</b>	<b>397</b>	<b>397</b>	<b>415</b>	<b>417</b>
Nb de consommateurs cumulé	336	349	364	390
Nb moyen de <b>consommateurs par vanne</b>	8	9	9	10

Depuis 2010, aucune nouvelle vanne n'a été posée sur la concession.

En moyenne sur la concession 2005, une vanne est posée tous les 417 mètres et 10 usagers consommateurs.

<b>Concession 2007 Nombre de vannes</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Caumont-l'Eventé	9	9	9	9
Grandcamp-Maisy	6	6	6	6
Noyers-Bocage	3	3	3	3
Saint-Martin-de-la-Lieue	3	3	3	3
Thaon	2	2	2	2
Thury-Harcourt	14	14	14	14
<b>Total cumulé vannes</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>37</b>
Linéaire de réseau hors branchement en m	14 069	14 483	14 597	14 819
Linéaire de réseau <b>par vanne en m</b>	<b>380</b>	<b>391</b>	<b>395</b>	<b>401</b>
Nb de consommateurs cumulés	326	355	374	393
Nb moyen de <b>consommateurs par vanne</b>	9	10	10	11

Aucune nouvelle vanne n'a été posée depuis 2010 sur la concession 2007, bien qu'il y ait eu des travaux d'extension et de densification en 2013. En moyenne, une vanne est posée tous les 401 mètres et pour 11 usagers consommateurs.

<b>Concession 2008 Nombre de vannes</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Cricqueboeuf	6	6	6	6
Grainville-sur-Odon	7	7	7	9
Mondrainville	4	4	4	4
<b>Total cumulé vannes</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>19</b>
Linéaire de réseau hors branchement en m	7 573	7 573	8 410	8 474
Linéaire de <b>réseau par vanne en m</b>	<b>445</b>	<b>445</b>	<b>495</b>	<b>446</b>
Nb de consommateurs cumulés	129	130	137	153
Nb moyen de <b>consommateurs par vanne</b>	8	8	8	8

Sur la concession 2008, 2 nouvelles vannes ont été posées en 2014 (commune de Grainville sur Odon).

En moyenne sur cette concession, une vanne est posée tous les 446 mètres. Ce linéaire diminue mais reste plus élevé que sur les deux autres concessions. Ce constat s'explique par le linéaire important de réseau qu'il a été nécessaire de réaliser pour alimenter un gros consommateur. Cependant, en moyenne, une vanne correspond à 8 usagers consommateurs.

Sur l'ensemble des concessions, les vannes posées permettent, en moyenne, de limiter le nombre d'usagers coupés en cas d'incident aux environs de 10. Ce ratio a légèrement augmenté entre 2013 et 2014.

### 3.6 La cartographie des ouvrages

En 2009, le SDEC ÉNERGIE et ANTARGAZ ont signé une convention d'échange cartographique relative aux ouvrages de distribution public de gaz posés par le concessionnaire.

Cependant, lors des audits 2014 et 2015, une explication a été demandée au concessionnaire ANTARGAZ sur les écarts de linéaires observés entre les données cartographiques et celles des inventaires techniques. Le concessionnaire a indiqué "les données cartographiques sont calculées à

partir d'un SIG (précis) alors que les données des inventaires techniques sont approximatives". Le SDEC ÉNERGIE attend la mise en œuvre de rectification afin que les inventaires soient cohérents.

### 3.7. Bilan de la partie « ouvrages »

<b>Points à améliorer</b>	Etendre et densifier les réseaux sur l'ensemble des 3 concessions.
	Les linéaires de réseaux des inventaires techniques divergent des données cartographiques.

## 4. LA QUALITE DE FOURNITURE ET LA SECURITE

Quatre entreprises d'intervention d'urgence travaillent sur le territoire de la concession pour ANTARGAZ.

Le concessionnaire n'a pas réalisé d'audit de ces entreprises d'intervention en 2014.

### 4.1. Les incidents réellement constatés

	Concession 2005				Concession 2007				Concession 2008			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Incidents sur ouvrage en concession	2	3	1	2	4	1	1	-	-	-	-	1
Incidents sur ouvrage hors concession	3	3	2	4	1	6	3	2	3	2	-	-

Pour les 3 concessions, ANTARGAZ a recensé 9 incidents dont 3 concernaient le réseau exploité et 6 correspondaient à des ouvrages qui ne sont pas sous la responsabilité du concessionnaire (odeurs autres que gaz, citernes particulières, etc.).

Pour la 1ère fois depuis 2010, il y a eu un incident constaté sur les ouvrages de la concession 2008 (dégradation d'un coffret sur la commune de Cricqueboeuf).

Le concessionnaire a indiqué lors de l'audit 2015, que le numéro de signalement des urgences (0801 01 07 07) devient gratuit en 2015 (et non plus coût d'une communication locale). Ce numéro est en service depuis septembre 2014. Un plan d'action de communication est lancé et un bilan sera établi sur l'utilisation de ce numéro avant l'éventuel arrêt de l'ancien numéro.

### 4.2. Les constats, sièges et causes des incidents constatés

		Concession 2005				Concession 2007				Concession 2008			
		2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Motif de l'appel ou du signalement (ouvrage en et hors concession)	Fuite de gaz sans incendie	2	1	2	2	2	1	1	1	-	-	-	-
	Manque de gaz sans fuite	1	1	-	1	-	1	1	-	-	-	-	1
	Canalisation / ouvrage endommagé sans fuite	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Odeur due autre que le gaz	-	2	1	1	-	2	1	-	2	-	-	-
	Incendies sans explosion	-	-	-	2	-	3	1	-	-	2	-	-
	Autres motifs	-	1	-	-	3	-	-	1	-	-	-	-
Cause des incidents sur ouvrages en concession	Dommage sur ouvrage	-	1	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-
	Equipement défectueux	3	2	1	-	1	1	1	-	-	-	-	-
Siège des incidents sur ouvrages en concession	Réseau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Branchements	2	2	1	-	4	1	-	-	-	-	-	1
	Stockage	1	1	-	2	-	-	1	-	-	-	-	-

Les incidents constatés sont localisés au niveau d'un coffret gaz et d'un site de stockage. Aucun incident n'est constaté sur le réseau depuis 2010.

ANTARGAZ n'informe plus systématiquement le SDEC ÉNERGIE des incidents au fils de l'eau mais seulement des incidents considérés comme les plus significatifs. Les rapports d'incident ne sont pas toujours communiqués par la suite.

A la suite des demandes répétées du SDEC ÉNERGIE et de l'engagement du concessionnaire lors de l'audit 2015, les incidents constatés lors des visites annuelles de surveillance des réseaux ont été répertoriés avec les autres incidents.

#### 4.3. La durée d'intervention de l'entreprise de maintenance sur incident

Historique des interventions (durée entre l'appel et l'arrivée sur site)		2011	2012	2013	2014
Concession 2005	Durées moyennes	00:39	00:53	00:59	00:45
	Nombre	6	6	3	6
Concession 2007	Durées moyennes	00:36	00:51	00:57	00:37
	Nombre	5	7	4	2
Concession 2008	Durées moyennes	00:33	00:49	Sans objet	01:19
	Nombre	3	2	0	1
<b>Total 3 concessions</b>	<b>Durées moyennes</b>	<b>00:35</b>	<b>00:51</b>	<b>00:57</b>	<b>00:47</b>
	<b>Nombre</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

Le temps moyen d'intervention observé sur les 3 concessions est inférieur à une heure (moyenne de 47 minutes). On observe néanmoins d'importantes variations selon les concessions (de 37 minutes à 1h19) et pour un tiers des incidents, les durées d'intervention ont été supérieures à 1 heure. Il est demandé au concessionnaire d'être vigilant sur les temps d'intervention.

#### 4.4. Les incidents majeurs

Aucun incident majeur ne s'est produit en 2014.

L'incident majeur survenu en août 2013 sur la commune de Thury Harcourt (rupture générale d'alimentation gaz sur l'ensemble du réseau de la commune) a donné lieu à des analyses et audits, puis à l'établissement d'un plan d'actions afin d'éviter la répétition d'un tel incident.

Les détendeurs du site de stockage sont mis en cause. Ces mêmes éléments équipent les sites de stockages des communes de St Sever Calvados (rue de la Gare), Le Molay Littry et Caumont L'Éventé. Ainsi, sont prévues des actions de maintenance préventive des détentes actuellement en place fin 2015 et leur remplacement au printemps 2016.

Le SDEC ÉNERGIE souhaite être informé des résultats des actions prévues pour avoir l'assurance qu'un tel incident ne se reproduira pas.

#### 4.5. Les dommages occasionnés par des tiers

On observe, depuis 2013, une très nette augmentation du pourcentage de DICT ayant été précédée d'une DR pour les 3 concessions. Ces résultats (environ 100% pour chaque concession) limitent le risque potentiel d'incident au moment des travaux.

Ce constat montre les effets de l'évolution de la réglementation. En effet, depuis 2012, des nouvelles dispositions relatives aux Demandes de projet de Travaux (DT, qui remplacent les DR) et aux Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) sont mises en place. Ainsi, les DICT ne peuvent être réalisées que si les demandes de projet de travaux (DT) ont été effectuées au moment de l'étude des projets, permettant ainsi, par une bonne connaissance des réseaux existants, de limiter les accidents lors de la réalisation des travaux.

#### 4.6. La surveillance annuelle des réseaux en exploitation

Selon le concessionnaire, l'ensemble des linéaires de réseau de plus d'un an de mise en service a été surveillé.

Malgré les demandes récurrentes du SDEC ÉNERGIE, ANTARGAZ communique seulement un programme estimatif de surveillance des réseaux et n'informe pas ou tardivement le concédant et les communes des dates d'intervention effectives des entreprises de surveillance.

A l'issue des visites sur l'ensemble des réseaux en exploitation en 2014, ANTARGAZ n'a constaté aucune fuite de gaz. Par contre, les comptes rendus de contrôle périodiques mentionnent des anomalies et recommandations. ANTARGAZ, pour remédier à l'absence de traçabilité de ces actions, a achevé de former fin 2013 deux Responsables Techniques Réseaux, qui participent au traitement des anomalies. Le SDEC ÉNERGIE a constaté une amélioration de la traçabilité de certaines actions menées suites aux contrôles annuels des réseaux.

#### 4.7. Bilan de la partie « qualité de fourniture et sécurité »

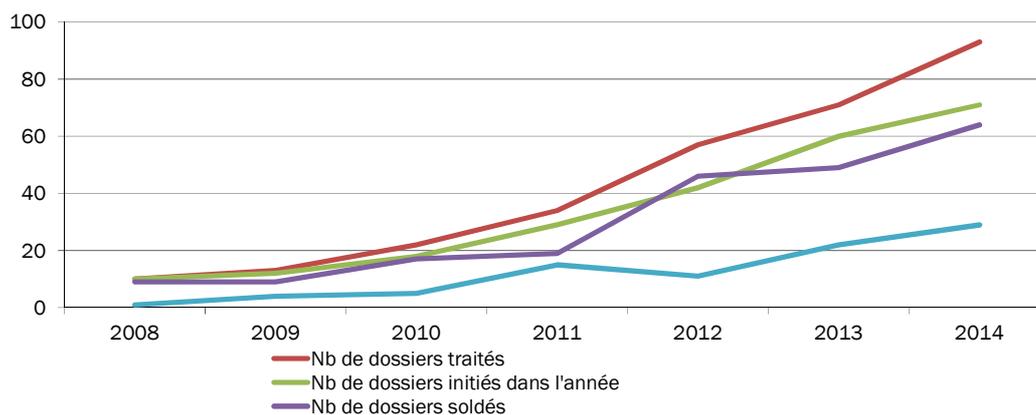
<b>Points forts</b>	Le nombre des incidents recensés reste faible.
<b>Points d'amélioration</b>	Recensement des motifs, causes et sièges des incidents détectés lors des visites annuelles pour le prochain CRAC.
	Renforcement de la traçabilité des actions menées suites contrôles annuels des réseaux.
<b>Point faible (demande récurrente)</b>	Communiquer en amont et suffisamment tôt aux communes et au SDEC ÉNERGIE, les dates précises des contrôles annuels des réseaux et des inspections périodiques du site de stockage.

## 5. LE CONTROLE AU QUOTIDIEN

### 5.1. Le nombre de dossiers traités, initiés et soldés

	2011	2012	2013	2014
Nombre de dossiers traités	34	57	71	93
Nombre de nouveaux dossiers initiés dans l'année	29	42	60	71
Nombre de dossiers soldés	19	46	49	64
Nombre de dossiers en cours au 31 décembre de l'année n-1	15	11	22	29

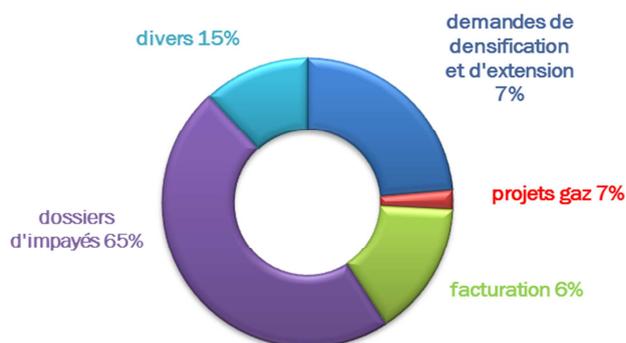
Evolution du nombre de dossiers initiés, traités et soldés



Le nombre de dossiers traités est en augmentation constante depuis 2007. Le net accroissement observé depuis 2012 est dû à la comptabilisation des sollicitations du SDEC ÉNERGIE par le concessionnaire dans le cadre de dossiers d'impayés.

### 5.2. La répartition des dossiers traités

Typologie des types de demande des dossiers traités en 2014



Le comité syndical du SDEC ÉNERGIE a statué, en complément des aides des CCAS et selon la situation des familles, sur la possibilité d'aider financièrement les usagers ayant des difficultés de paiement. Ces dossiers sont étudiés au cas par cas par le SDEC ÉNERGIE et les CCAS des communes. Depuis 2012, le nombre de dossiers concernant des usagers en difficulté de paiement représente 65% de l'ensemble des dossiers traités. Cette activité pourrait être réduite par l'adhésion d'ANTARGAZ au Fonds Solidarité Énergie.

### 5.3 Bilan de la partie « contrôle au quotidien »

**Point en attente**

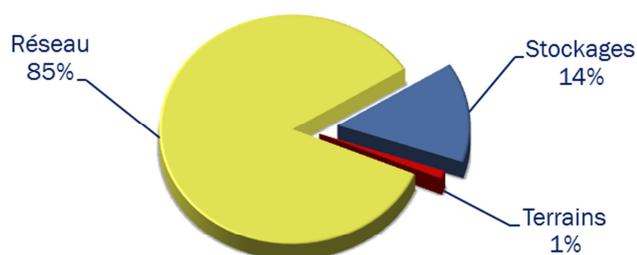
La non affiliation du concessionnaire au Fonds de Solidarité Énergie engendre un surcroît d'activité.

## 6. L'ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIERE

### 6.1. La valeur brute des ouvrages

Valeurs brutes en k€	Concession 2005			
	2011	2012	2013	2014
Réseau	1 603	1 605	1 652	1 658
Stockages	278	278	286	278
Terrains	20	20	20	22
<b>Total</b>	<b>1 901</b>	<b>1 903</b>	<b>1 958</b>	<b>1 958</b>

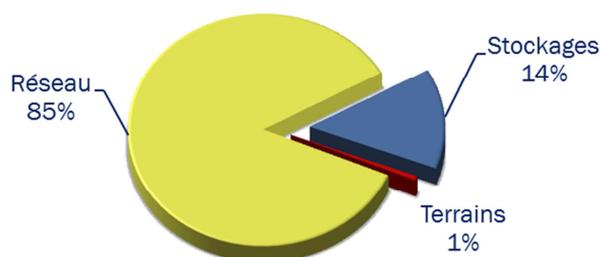
DSP 2005 : Répartition de la valeur brute selon le type d'ouvrage en 2014



La valeur brute des ouvrages de la concession 2005 est stable. Cet état de fait est lié à la correction d'erreurs d'imputation par le concessionnaire, à la hausse comme à la baisse, qui viennent neutraliser l'inscription des immobilisations mise en service de l'année.

Valeurs brutes en k€	Concession 2007			
	2011	2012	2013	2014
Réseau	1 478	1 541	1 572	1 610
Stockages	266	263	263	263
Terrains	11	11	11	11
<b>Total</b>	<b>1 755</b>	<b>1 815</b>	<b>1 846</b>	<b>1 884</b>

DSP 2007 : Répartition de la valeur brute selon le type d'ouvrage en 2014



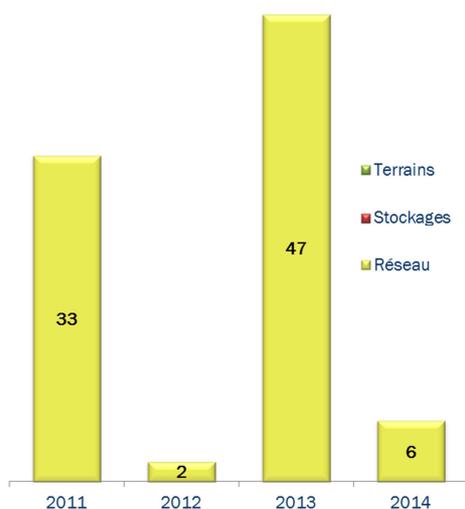
La valeur brute des ouvrages de la concession 2007 augmente de 2%, soit 38 K€, suite à la mise en service de plusieurs ouvrages en 2014, sur les communes de Thury-Harcout, Caumont l'Eventé et Noyers Bocage.

	Concession 2008			
Valeurs brutes en k€	2011	2012	2013	2014
Réseau	631	631	669	688
Stockages	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>631</b>	<b>631</b>	<b>669</b>	<b>688</b>

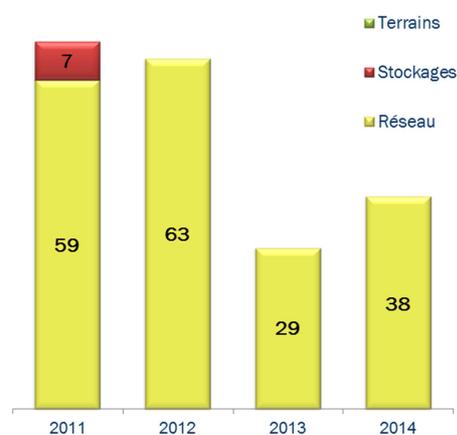
La valeur brute des ouvrages de la concession 2008 augmente de moins 2.8% soit 19 K€, suite à des mises en service d'ouvrages, sur la commune de Grainville sur Odon dans l'année.

## 6.2. Les dépenses d'investissement (réseau et branchements) en K€

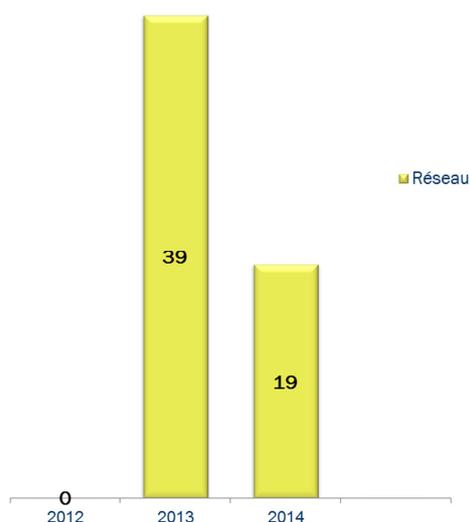
DSP 2005 : Dépenses d'investissement en k€



DSP 2007 : Dépenses d'investissement en k€



DSP 2008 : Dépenses d'investissement en k€



En 2014, le concessionnaire a mis en service :

- Pour la concession 2005, des ouvrages de réseau, sur le territoire des communes de Dozulé et du Molay Littry, pour une valeur de 6 K€.
- Pour la concession 2007, des ouvrages de réseau, sur le territoire des communes de Thury-Harcourt, Caumont l'Eventé et Noyers Bocage pour une valeur de 38 K€.

- Pour la concession 2008, des ouvrages de réseau, sur le territoire de la commune de Grainville sur Odon, pour une valeur de 19 K€.

Les investissements réalisés en 2014 concernent les opérations de densification et d'extension sur le périmètre des concessions de 2005 et de 2007. Pour ce qui concerne la concession de 2008, il s'agit d'investissements liés à des opérations d'extension du réseau.

Il est à noter l'abandon d'un ouvrage de branchement sur la commune du Molay Littry pour une valeur de 1K€.

### 6.3 Les valeurs comptables

Valeur nette et amortissement en k€	Année 2014		
	Concession 2005	Concession 2007	Concession 2008
Valeur brute	1 958	1 884	688
Amortissement	446	333	51
Valeur nette comptable	1 489	1 553	637

La valeur nette des ouvrages des concessions (valeur brute minorée du montant des amortissements) s'élève à 2 838 k€ pour les concessions 2005, 2007 et 2008.

Elle se répartit comme suit :

- Concession 2005 : 1 489 K€,
- Concession 2007 : 1 553 K€,
- Concession 2008 : 637 K€.

Le taux d'amortissement s'élève respectivement à 23% pour la concession 2005, 18 % pour la concession 2007 et 7 % pour la concession 2008.

L'audit des amortissements a permis d'identifier un certain nombre d'anomalies telles que le fait pour certains ouvrages de ne pas être amortis et des écarts dans le calcul des amortissements cumulés. Une régularisation par le délégataire est souhaitable pour une gestion au plus juste des actifs et des droits du concédant.

#### 6.4. Le droit du concédant

Situation au 31 décembre 2014(en K€)		Concession 2005			
		Réseau de distribution	Bien de reprise		Total
			Stockage	Terrains	
Ensemble des biens en concession	Valeurs brutes	1 658	278	22	1 958
	Amortissements de dépréciation constitués	334	73	-	407
	Amortissement de caducité	39	-	-	39
	Valeur nette comptable	<b>1 284</b>	<b>205</b>	-	<b>1 489</b>
	Droit du concédant	<b>373</b>	-	-	<b>373</b>

Situation au 31 décembre 2014(en K€)		Concession 2007			
		Réseau de distribution	Bien de reprise		Total
			Stockage	Terrains	
Ensemble des biens en concession	Valeurs brutes	1 610	263	11	1 884
	Amortissements de dépréciation constitués	262	50	3	314
	Amortissement de caducité	19	-	-	19
	Valeur nette comptable	<b>1 330</b>	<b>213</b>	<b>10</b>	<b>1 553</b>
	Droit du concédant	<b>280</b>	-	-	<b>280</b>

Le droit du concédant correspond au droit à la récupération du patrimoine par le concédant au terme du contrat. Dans le cas d'un retour de ces biens au concédant gratuitement, ce qui est le cas pour la DSP 2005 et 2007, le compte droit du concédant est crédité annuellement par la dotation aux amortissements industriels et de caducité afin à la fin de la concession de reconstituer la valeur historique de l'ouvrage.

Dans le cas de la concession de 2008, les biens de retour feront retour à la collectivité moyennant le versement d'une indemnité égale à la valeur nette comptable de ces ouvrages réévaluée au moyen de l'indice PIBM.

L'information concernant le droit du concédant figure sur les tableaux d'inventaires.

Au 31-12-2014, le droit du concédant s'établit à 311 K€ pour la concession 2005 et 280 K€ pour la concession 2007.

En cas de résiliation anticipée de la convention et pour chacune de concessions, l'indemnité de sortie à verser au concessionnaire pourrait donc atteindre à cette date (hors valeur des biens de reprise).

## 6.5. Le compte d'exploitation

Concession 2005 : le compte d'exploitation	2011	2012	2013	2014
	<b>Recettes en k€</b>			
Vente d'énergie et abonnement	421	439	643	453
Recettes pour interventions et services	6	2	8	4
Reprises pour dépréciation et reprises d'amortissement de caducité sur biens de reprises	1	4	2	2
<b>Total Recettes</b>	<b>428</b>	<b>445</b>	<b>654</b>	<b>459</b>
<b>Dépenses en k€</b>				
Charge de l'exploitation	90	85	79	77
Dotations aux amortissements et provisions relatives aux ouvrages	69	72	70	73
Personnel	22	32	50	51
Publicité	1	-	-	-
Achat et acheminement d'énergie	350	338	456	312
Impôts et redevances	7	5	8	9
<b>Total dépenses</b>	<b>539</b>	<b>531</b>	<b>663</b>	<b>521</b>
<b>Différence recettes - dépenses</b>	<b>-112</b>	<b>-86</b>	<b>-10</b>	<b>-62</b>

Concession 2007 : le compte d'exploitation	2011	2012	2013	2014
	<b>Recettes en k€</b>			
Vente d'énergie et abonnement	419	432	718	472
Recettes pour interventions et service	19	16	7	18
Reprises pour dépréciation et reprises d'amortissements de caducité sur biens de reprises	-	2	1	1
<b>Total recettes</b>	<b>438</b>	<b>450</b>	<b>725</b>	<b>491</b>
<b>Dépenses en k€</b>				
Charges de l'exploitation	92	85	96	70
Dotations aux amortissements et provisions relatives aux ouvrages	64	63	71	66
Personnel	22	47	46	56
Publicité	-	-	-	-
Achat et acheminement d'énergie	382	375	542	326
Impôts et redevances	9	7	9	10
<b>Total dépenses</b>	<b>570</b>	<b>576</b>	<b>764</b>	<b>528</b>
<b>Différence recettes - dépenses</b>	<b>-132</b>	<b>-126</b>	<b>-38</b>	<b>-37</b>

Concession 2008 : le compte d'exploitation	2011	2012	2013	2014
	<b>Recettes en k€</b>			
Vente d'énergie et abonnement	85	113	134	131
Recettes pour interventions et service	12	1	1	1
<b>Total recettes</b>	<b>97</b>	<b>115</b>	<b>135</b>	<b>132</b>
<b>Dépenses en k€</b>				
Charges de l'exploitation	41	41	16	25
Dotations aux amortissements et provisions relatives aux ouvrages	12	13	13	13
Personnel	38	16	22	23
Publicité	1	-	-	-
Achat et acheminement d'énergie	15	-	29	19
Impôts et redevances	4	3	6	6
<b>Total dépenses</b>	<b>112</b>	<b>73</b>	<b>85</b>	<b>85</b>
<b>Différence recettes - dépenses</b>	<b>-15</b>	<b>42</b>	<b>49</b>	<b>47</b>

En 2014, le compte d'exploitation des concessions 2005 et 2007 présentent une configuration similaire : les charges sont plus importantes que les recettes ce qui entraînent un déséquilibre économique.

Les charges et recettes d'exploitation présentent une baisse par rapport à 2013. La baisse des produits s'est réalisée à un rythme plus soutenue que celle des dépenses ce qui conduit à une dégradation du résultat.

La concession 2008 présente un résultat excédentaire depuis au moins trois exercices, les charges sont stables et les recettes subissent une légère décroissance en 2014, le résultat économique reste néanmoins à un niveau satisfaisant.

Les charges indirectes représentent plus des trois quart des charges des concessions 2005 et 2007 mais seulement 32% pour la concession 2008.

Le concessionnaire fait preuve de transparence sur la méthode de détermination des charges indirectes. Cependant, l'examen de ces méthodes conduit à émettre des réserves sur leur représentativité pour ce qui concerne les frais de structures, les frais de personnel et les frais d'acheminement et d'achat de gaz.

La baisse des charges en 2014 sur les concessions 2005 et 2007 s'expliquent principalement par la diminution des charges d'approvisionnement et d'achat du gaz lié à la baisse des cours du gaz.

Les charges de la concession de 2008 restent stables en 2014.

Les recettes d'exploitation qui proviennent principalement des ventes de gaz sur les concessions 2005 et 2007 diminuent fortement, cette baisse est la conséquence d'une période hivernale plus clémente et d'un prix de vente en baisse. Concernant la concession 2008, la baisse des recettes d'exploitation est moins marquée.

## 6.6. L'audit spécifique

### L'analyse des états d'inventaire comptable - Processus d'enregistrement des immobilisations :

Les états comptables produits par Antargaz apparaissent globalement d'un bon niveau (en termes de contenu et de suivi des actifs concédés). En revanche, des réserves doivent être émises sur :

- La méthode d'enregistrement des immobilisations qui confère aux états produits un caractère "artificiel" ;
- La sécurisation des écritures comptables et leur suivi dans le temps à partir d'un tableur de type "Excel".

Le besoin exprimé du concessionnaire de pouvoir optimiser le temps passé à la gestion des inventaires témoigne d'une relative "lourdeur" des retraitements et vérifications nécessaires à l'établissement des états remis au SDEC

#### Analyse de la valeur d'acquisition des biens de retour

Globalement, l'examen des coûts unitaires mené par grande famille d'ouvrages (canalisations et branchements) a révélé une forte variabilité sur la période 2010-2014 et une hausse continue de ces valeurs. Au regard de ces éléments, le concessionnaire a indiqué que la hausse continue des investissements (en proportion des ouvrages construits) résulte d'une part, des récentes réformes DT-DICT et d'autre part, d'une hausse des coûts des entreprises de travaux prestataires. Toutefois, la réponse du concessionnaire apparaît imprécise et ne permet pas d'expliquer la variabilité des coûts unitaires.

Plus spécifiquement pour les canalisations de distribution, certaines immobilisations affichent des coûts unitaires a priori anormalement élevés. Une analyse en détail des états des dépenses (factures) sera mise en œuvre en 2016 en vue d'apporter des justifications techniques sur l'ampleur des investissements engagés et éventuellement des correctifs, le cas échéant, sur la ventilation des valeurs d'actifs.

A l'inverse, certaines immobilisations présentent des coûts unitaires, a priori, anormalement bas. Interrogé sur ces valeurs, le concessionnaire a indiqué que les chantiers concernés avaient été réalisés en coordination de travaux (opérations en tranchée ouverte) et qu'Antargaz ne valorisait pas les tranchées communes (notamment celles réalisées par les aménageurs-lotisseurs).

L'absence de valorisation des remises gratuites perçues par le concessionnaire est pénalisante pour le SDEC ÉNERGIE dans la mesure où la valeur de ces ouvrages n'est pas reportée au droit du concédant et sont sous-valorisés.

Le risque financier pour le SDEC ne s'exerce pas à court terme mais à l'horizon du terme des contrats. Les remarques formulées supra sur la valorisation des canalisations peuvent également être transposées pour les branchements.

#### **6.6. Bilan de la partie « comptabilité »**

<b>Points forts</b>	Les états comptables sont de qualité en termes de contenu et de suivi des actifs concédés
	Transparence des méthodes de détermination des charges y compris des charges indirectes
<b>Points à améliorer</b>	Mettre en œuvre un suivi d'enregistrement et de valorisation des remises gratuites
	Sécuriser la méthode de ventilation des valeurs d'actifs entre les différentes immobilisations
	Corriger les erreurs d'amortissements
	Manque de lisibilité sur certaines valeurs des clefs de répartition des charges indirectes à l'origine de l'estimation des charges les plus importantes